

**VAUX LES SAINT  
CLAUDE****EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Membres :

En exercice : 15  
Présents : 13  
Votants : 14  
Pour : 9  
Contre : 2  
Abstention : 3

L'an deux mil quinze,

Le 11 septembre à vingt heures trente,

LE CONSEIL MUNICIPAL de VAUX LES SAINT  
CLAUDE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire  
sous la présidence de Monsieur Alain RIGAUD, Maire.

Date de convocation : 11 septembre 2015Date d'affichage : 11 septembre 2015**OBJET :****Achat de terrains**

Présents avec voix délibérante : RIGAUD Alain, HUGUES  
Guy, JANVIER Pierre, TODESCHINI Marie-Josèphe,  
CERF Serge, DALLOZ-GUIGNARD Fabienne, GRAND-  
CHAVIN Marie-Xavière, JANVIER Dominique,  
MAILLET Frédérique, DERIVIERE Franck, MASSON  
René, MELESI Gérald, PERRIN Pierre, VELLUT André  
Absent excusé : MARGUET René, Adjoint (pouvoir à  
HUGUES Guy, Adjoint)

Secrétaire : Mme Marie-Josèphe TODESCHINI

Etant intéressé par l'affaire, le Maire se retire.

Monsieur Guy HUGUES, Premier Adjoint, prend la présidence  
de la séance.

Pour l'installation de la deuxième station d'épuration, il est  
nécessaire d'acquérir les terrains qui se trouvent dans le  
prolongement de la station actuelle. Il s'agit des parcelles section  
AL n°287 de 735 m2 et section AL n°154 de 470 m2 soit un total  
de 1205 m2 appartenant aux consorts RIGAUD.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 9 voix Pour, 2  
voix Contre (PERRIN Pierre et JANVIER Dominique) et 3  
Abstentions (VELLUT André, CERF Serge, MAILLET  
Frédérique),

**Accepte** l'acquisition de ces deux parcelles au prix de 6,00 euros  
le m2, prix proposé par les Consorts RIGAUD,

**Mandate** le Premier Adjoint pour signer tout document relatif à  
cette affaire,

**Sollicite** l'étude notariale de Maître MILLET à SAINT CLAUDE  
pour la rédaction de l'acte de vente.

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.**

Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme :

Publié et certifié exécutoire  
Vaux-les-Saint-Claude, le  
25/09/2015  
Transmis à la Sous-Préfecture  
de Saint Claude le 25/09/2015



Envoyé en préfecture le 28/10/2022

Reçu en préfecture le 28/10/2022

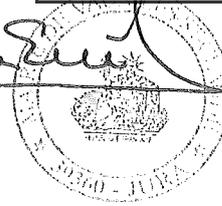
Affiché le

ID : 039-200090579-20221027-D\_133\_2022-DE



**Le Premier Adjoint,**

**Guy HUGUES**



**Les Consorts RIGAUD précisent qu'au cas où le projet n'irait pas à son terme ou que les terrains ne seraient pas complètement utilisés, que si dans ce cas la Commune souhaitait se défaire de ces terrains, ils soient prioritaires pour les acheter au prix de vente consenti à la Commune.**

